



## DIPLOMATIE

# Brazzaville et Kinshasa redynamisent leur coopération



Les deux parties lors de la signature des accords

La République du Congo et de la République démocratique du Congo ont signé, le 20 décembre à Brazzaville, en marge de leur douzième commis-

sion mixte, quatre accords de coopération. Ceux-ci concernent notamment les domaines du commerce, de la lutte contre les maladies endémo-

épidémiques, de l'enseignement technique, de la formation professionnelle, de l'intégration et de la promotion de la femme et du genre. [Page 11](#)

## CLIMAT DES AFFAIRES

### Mise en place d'un cadre de dialogue public-privé



La photo de famille/Adiac

Le ministère du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé et les syndicats patronaux, notamment Uni-Congo et l'Unoc, se sont accordés sur la mise en place d'une feuille de

route destinée à améliorer le climat des affaires. A travers ce cadre de dialogue, le gouvernement entend persuader les opérateurs économiques nationaux à s'investir dans la relance de l'économie. De son côté, le patronat plaide pour l'accès aux marchés publics et l'allègement de la pression fiscale, en lien avec la norme communautaire. [Page 3](#)

## ASSEMBLÉE NATIONALE

### Débat autour du financement des partis politiques

Au cours de la dernière séance de questions orales au gouvernement avec débat, les députés ont voulu en savoir plus sur le financement des partis politiques. Ils ont remarqué que les formations politiques remplissant dûment des conditions exigées par la loi ne reçoivent pas toute la subvention de l'Etat. Le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a rappelé : « Entre 2017 et 2019, les partis avaient au moins commencé à bénéficier de cette allocation. Suite aux difficultés de trésorerie auxquelles le Congo est confronté depuis un moment, les procédures engagées pour le décaissement par le Trésor public de ces sommes qui se chiffrent à environ 229 640 000 FCFA, au titre du



Députés et membres du gouvernement pendant la séance de questions orales deuxième et troisième trimestres de l'année en cours, n'ont pas encore produit d'effets escomptés ». [Page 2](#)

## VIH/SIDA

### La société civile satisfaite de la baisse du taux de prévalence

Faisant le point de ses activités de terrain, le 20 décembre à Brazzaville, le Réseau national des associations des positifs du Congo s'est dit satisfait de la baisse du taux de prévalence du VIH/sida. « Nous voulons accentuer la sensibili-

sation au VIH-Sida et aux infections sexuellement transmissibles. Il y a beaucoup de travail réalisé. Nous sommes heureux de constater que le taux de prévalence du VIH est en baisse au Congo ; mais nous voulons qu'il

ait le taux zéro d'ici à l'an 2030. Nous souhaitons avoir aussi une baisse drastique du taux de la tuberculose », a indiqué Cyprien Nguoulélé Mafoula, coordonnateur du projet VIH-Tuberculose. [Page 7](#)

## EDITORIAL

### Campagne



## ÉDITORIAL

## Campagne

Vue du grand Sud, l'évidence qui ressort de l'approche à grands pas de la campagne présidentielle en France est le fait que l'Afrique occupera de nouveau une place particulière dans la stratégie du futur ou de la future chef de l'Etat. Les uns après les autres, en effet, les candidates et les candidats, à commencer par le président sortant Emmanuel Macron, soulignent dans leurs discours et leurs messages audiovisuels le fait qu'une attention particulière va devoir être portée à notre continent dans les années et les décennies à venir.

Ceci pour les trois raisons suivantes: d'abord, le fait que son poids humain ne cesse de s'alourdir en raison de la jeunesse et donc du dynamisme de sa population; ensuite, le fait que l'Afrique joue et jouera de plus en plus un rôle clé dans la lutte contre le dérèglement climatique qui menace de plus en plus directement les pays riches de l'hémisphère nord; enfin, parce que l'Afrique en général et le Bassin du Congo en particulier sont aujourd'hui perçus par les grandes puissances comme des partenaires incontournables dans les domaines stratégiques que sont l'économie, la finance, l'exploitation des ressources naturelles, le contrôle des flux migratoires, la sécurité...

Le mouvement qui se dessine en France, dans le cadre de la campagne électorale qui s'achèvera dans un peu plus de quatre mois, à l'issue donc des deux tours de la présidentielle, traduit en réalité la prise de conscience par tous les candidats et toutes les candidates que la France ne demeurera elle-même une grande puissance sur la scène mondiale que si elle préserve et même accroît les liens tissés dans le passé avec les peuples du grand Sud. Il traduit, autrement dit, le fait que la détention de l'arme nucléaire, la puissance des moyens militaires dont elle dispose et le poids de ses grands groupes industriels ne garantiront plus dans le proche avenir la place qu'elle occupait jusqu'à présent dans le cercle des Grands.

Dans ce contexte très particulier, il revient effectivement à chacune et à chacun de ceux qui aspirent à présider aux destinées de la France de bien réfléchir aux décisions qu'ils prendront à l'égard de leurs partenaires africains s'ils s'installent ou se réinstallent au palais de l'Élysée. Le destin de leur pays en dépendra, en effet, largement dans le contexte planétaire très particulier que provoque l'affrontement plus ou moins larvé des grandes puissances.

Les Dépêches de Brazzaville

## VIE DES PARTIS

## Débat autour du financement des organisations politiques

Au cours de la dernière séance de questions orales au gouvernement avec débat, les députés ont voulu en savoir plus sur le financement des partis politiques. Ils ont remarqué que les formations politiques remplissant dûment des conditions exigées par la loi ne reçoivent pas toutes la subvention de l'Etat.

Selon le député Digne Elvis Okombi Tsalissan, les partis n'ont pas perçu l'allocation qui leur est due depuis le début de la mandature en cours. Il s'est aussi interrogé sur les mesures envisagées par le gouvernement pour permettre aux bénéficiaires d'entrer dans leurs droits; conformément à la loi du 12 mai 2017 portant loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques, qui prévoit un concours financier de l'Etat aux partis et groupements politiques représentés au Parlement ainsi qu'à ceux qui ont obtenu des élus locaux dans plus de la moitié des conseils départementaux et municipaux.

Le Premier ministre, dans sa réponse, a rappelé que sur les vingt et un partis politiques retenus, il en reste dix-neuf depuis le 31 décembre 2019 après la fusion de l'Union des forces démocratiques et du Front patriotique au Parti congolais du travail. « Entre 2017 et 2019, les partis avaient au moins commencé à bénéficier de cette allocation. Suite aux difficultés de trésorerie auxquelles nous sommes confrontés depuis un moment, les procédures engagées pour le décaissement par le Trésor public de ces sommes qui se chiffrent à environ 229 640 000 FCFA, au titre de deu-

xième et troisième trimestres de l'année en cours, n'ont pas encore produit d'effets escomptés », a déclaré Anatole Collinet Makosso, invitant les partis n'ayant pas perçu cette allocation à user des voies de recours. C'est le cas de l'Union pour un mouvement populaire de Digne Elvis Okombi Tsalissan qui entend s'adresser à l'administration concernée.

## Les conditions de détentions dans les commissariats de police préoccupent les députés

La représentation nationale a interpellé le gouvernement, au cours de la même séance, sur l'obligation des pouvoirs publics de protéger les citoyens, surtout ceux qui sont en détention dans les commissariats de police. Auteur de la question, le député Jérémy Lissouba, qui s'est appuyé sur l'article 8 de la Constitution, a pris comme exemple le cas des jeunes décédés récemment au commissariat central de Brazzaville.

Répondant à l'interpellation, le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, a indiqué que le gouvernement est très conscient de la situation déplorable en milieu carcéral. « Nous n'allons pas nous voiler la face, nous n'allons pas dissimuler la réalité. Nos commissariats sont bandés de nos jeunes. Cela traduit le niveau

de la délinquance juvénile et la difficulté que nous avons tous à prendre en main notre jeunesse en commençant par la première cellule d'organisation sociale qui est la famille », a reconnu le chef du gouvernement.

Selon lui, pour régler définitivement cette situation, le gouvernement a créé le Haut-Commissariat à la justice restaurative, à la prévention et au traitement de la délinquance juvénile. L'Etat a également signé un accord de coopération avec l'Union européenne visant la réhabilitation des commissariats et l'amélioration de fonctionnement de la police. « C'est parce que nous en sommes conscients que nous procédons en ce moment à la réhabilitation et à l'opérationnalisation en urgence de deux centres de rééducation et de de réinsertion des jeunes, dans le cadre de la justice restaurative à Opokania, dans la Cuvette, et à Aubeville, dans la Bouenza. Ces centres accueilleront des jeunes en décrochage scolaire et en manque d'encadrement parental; des jeunes en conflit avec la loi. Des jeunes condamnés qui, au lieu de purger leur peine à la maison d'arrêt, seront détenus dans ces lieux structurés d'encadrement », a expliqué Anatole Collinet Makosso.

Parfait Wilfried Douniama

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

## Secrétaire des rédactions :

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,  
Service Société : Rominique Nerprat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

## LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Commercial : Mélaine Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).  
Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso  
Économie : Laurent Essolomwa,  
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi  
Culture : Nioni Masela  
Sports : Martin Enyimo  
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

## PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo  
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi  
Suivi des fournisseurs :  
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso  
Personnel et paie :  
Stocks : Arcade Bikondi  
Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

## Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

## Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :  
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,  
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé  
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

## TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

## INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila  
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi  
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo  
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

## DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
IMPRIMERIE  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi  
Gestion des stocks : Elvy Bombete  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo  
Tél. : (+242) 05 629 1317  
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

## INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,  
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo  
Tél.: (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault



## DIALOGUE PUBLIC-PRIVÉ

## Le gouvernement et les syndicats patronaux sur une nouvelle base

Après la rencontre avec l'Uni-Congo, le ministre du Développement industriel et de la Promotion du secteur privé, Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes, a échangé, le 17 décembre, avec la délégation de l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc). Les deux parties se sont accordées sur une feuille de route reposant essentiellement sur le climat des affaires.

En instaurant un cadre de dialogue avec les organismes patronaux, le ministre de la Promotion du secteur privé veut convaincre les opérateurs économiques locaux encore hésitants de continuer à investir dans la relance économique. Une autre paire de manches pour Antoine Nicéphore Thomas Fylla Saint-Eudes est d'assurer ses partenaires sur l'amélioration de l'environnement des affaires. « C'est une des séries de rencontres que nous allons installer avec les syndicats patronaux. Nous avons démarré avec l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo et l'Unoc. Notre ministère est à leur service en sa qualité de ministère de promotion du secteur privé. Nous comptons sur les opérateurs économiques pour maintenir un meilleur climat des affaires à un niveau qui permettra de donner, non seulement aux affaires une certaine visibilité, mais aussi de rendre le pays assez attractif », a assuré le ministre Fylla.

Le président de l'Unoc, Jean Daniel Ovaga, s'est montré disposé à coopérer avec les autorités autour



La photo de famille Adiac

de la feuille de route résumée en sept points, dont l'accès aux financements, le climat des affaires et l'épineuse question de paiement de la dette intérieure. Pour l'Unoc, le partenariat avec le gouvernement congolais doit reposer sur ces questions essentielles, afin de permettre aux entreprises locales de jouer leur rôle de moteur de la croissance.

L'Unoc se positionne comme un partenaire clé du gouvernement en matière de développement du secteur privé. Outre les ponts suscités, « la feuille de route gouvernement/Unoc porte également sur l'accès aux marchés publics, en priorisant les entreprises locales ; la création des marchés en interne pour pousser les membres de l'Unoc à investir davantage

; la promotion de la culture entrepreneuriale à travers l'adéquation formation-emploi ; la diversification économique par le leadership féminin », a indiqué Jean Daniel Ovaga.

Dans un contexte de double crise économique et de la pandémie de la covid-19, le patronat plaide pour l'allègement de la pression fiscale, par exemple, de revoir l'impôt sur

les sociétés de 30% à 25% en lien avec la norme communautaire et d'améliorer l'accès au foncier. L'Unoc milite pour la création d'une commission de suivi du Plan national de développement 2022-2026, censée se prononcer sur la mise en œuvre de la stratégie d'intégration du Congo à la Zone de libre-échange continentale africaine.

Fiacre Kombo

## INVESTISSEMENTS

## Sept sociétés vont injecter plus de 187 milliards dans de petits projets

La Commission nationale des investissements (CNI) a tenu sa dernière session de l'année 2021 le 16 décembre à Brazzaville. Sur les neuf dossiers examinés, elle a accordé des titres d'agrément définitifs et provisoires à sept entreprises, lesquelles entendent investir dans divers secteurs d'activités pour un montant estimé à plus de 187 milliards F CFA.

Les travaux ont été présidés par le directeur de cabinet de la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, président de la CNI, Ferdinand Sosthène Likouka. A leur terme, un agrément définitif a été accordé à une seule société et, sous réserve, des titres provisoires ont été accordés à six autres, en attendant qu'elles complètent les pièces qui manquent dans leurs dossiers. La CNI a, par ailleurs, rejeté une candidature et renvoyé une autre à sa prochaine session qui se tiendra dans trois mois.

Les entreprises bénéficiaires des agréments projettent d'investir dans divers secteurs d'activités pour impulser la dynamique de l'économie nationale. Il s'agit notamment des secteurs de l'industrie, de l'industrie alimentaire, de l'hôtellerie, de la construction et celui des



Les membres de la CNI en pleins travaux Adiac

services. Tous ces projets, a précisé le président de la CNI, Ferdinand Sosthène Likouka, représentent un investissement global de

plus de 187,706 milliards F CFA et vont générer environ 1034 emplois directs. Ayant eu des agréments, ces sociétés devraient bénéficier

des allègements et avantages particuliers de la part de l'Etat congolais, comme prévu dans la charte des investissements. Les privi-

lèges y afférents portent, entre autres, sur la réduction des droits de douane, de la taxe sur le bénéfice et bien d'autres faveurs fiscales.

En contrepartie, précise la même charte, ces sociétés adjudicatrices doivent recruter prioritairement le personnel congolais, puis l'immatriculer à la sécurité sociale. D'après ladite charte des investissements, ces entreprises ont l'obligation de transformer la matière première sur le sol congolais afin de soutenir l'économie. Rappelons que lors de sa dernière session tenue le 7 septembre dernier, la CNI avait examiné treize dossiers de candidature. Douze d'entre elles avaient reçu des titres d'agrément, pour un investissement prévisionnel de l'ordre de 99,175 milliards F CFA, ponctué par 2035 emplois directs à créer.

Firmin Oyé



## URBANISME

## Des échanges sur la réactualisation de la stratégie nationale du logement

Le ministre de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat, Josué Rodrigue Nguonimba, s'est récemment entretenu avec le représentant résident du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Maleye Diop, sur la réactualisation de la stratégie nationale du logement.

Les deux personnalités ont évoqué, outre la réactualisation de la stratégie nationale du logement, le point sur les mécanismes de relance de ladite stratégie considérée comme un outil essentiel pour la construction, la modernisation des logements existants, le dispositif de soutien social et de croissance des capacités du secteur. Cette stratégie permettra, entre autres, de limiter l'auto-construction et de favoriser l'accès à un logement décent aux différentes catégories sociales.

En effet, la question du logement jugée préoccupante au plus haut point, les études statistiques faites par le ministère de l'Urbanisme font état d'un besoin de quinze mille unités par an pour juguler la crise à propos. « Le ministère de l'Urbanisme nous a saisis récemment pour solli-



citer notre accompagnement sur la définition de la stratégie nationale du logement que nous allons élaborer avec ses équipes et avec ONU habitat, entité disposant des capacités spécifiques dans ce domaine. La première stratégie nationale du logement de 1999 a été

élaborée avec l'appui du Pnud, cette fois-ci, il s'agira simplement de mettre à jour cette stratégie en tenant compte de l'évolution du contexte et des conditions économiques en vue d'aider le pays à l'obtention de celle-ci », a expliqué Maleye Diop.

Au terme des discussions, Josué

Rodrigue Nguonimba a invité le diplomate onusien à s'impliquer comme partenaire naturel dans les premières rencontres nationales de l'immobilier et de l'Urbanisme qui se tiendront en 2022. Un événement qui visera à remettre la problématique de l'immobilier et de l'urbanisme au

cœur des politiques publiques prioritaires du Congo.

Pour rappel, le Pnud avait entrepris d'appuyer le Congo ce, par le biais du ministère en charge de la Construction et de l'Urbanisme, en ce qui concerne la stratégie nationale du logement.

Gloria Imelda Lossele

# VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

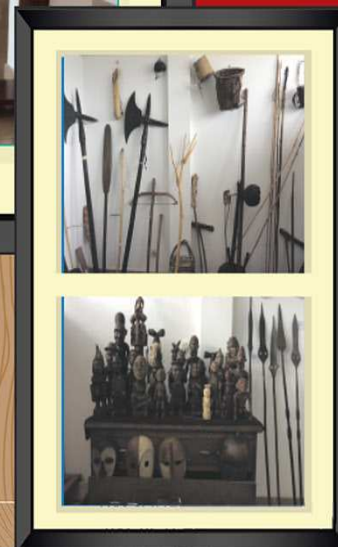
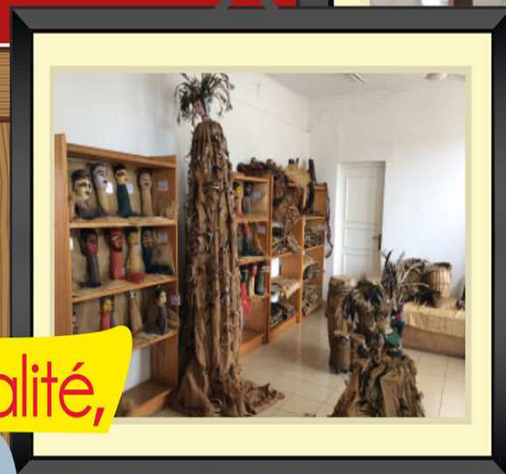
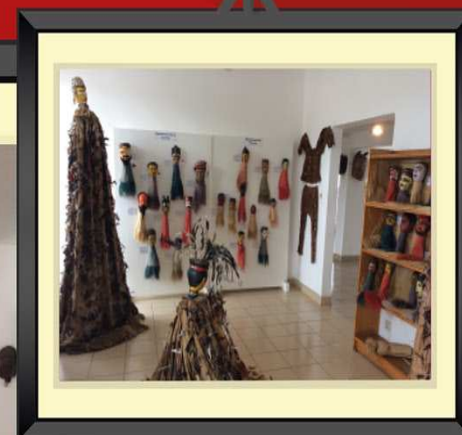
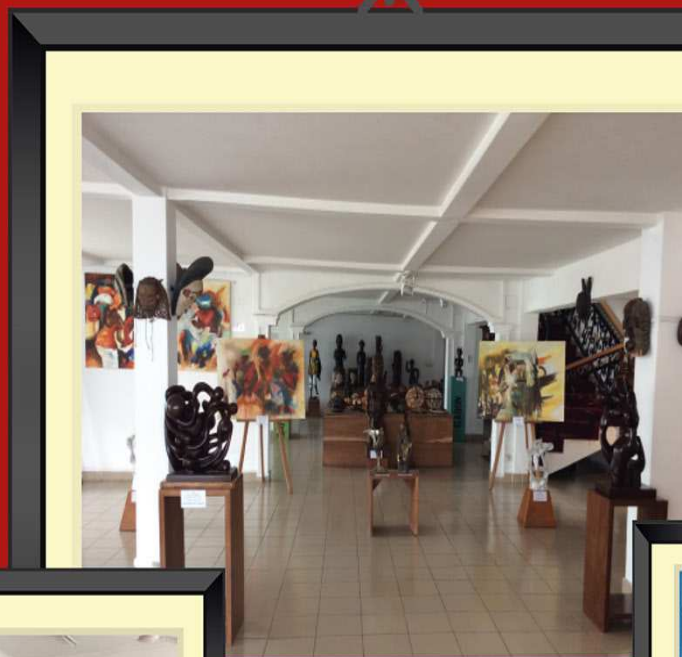
Musée du Bassin du Congo

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES

CÉRAMIQUES MUSIQUE



L'art dans sa **Généralité,**  
de la **Tradition**  
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou Nguesso  
immeuble les manguiers (Mpila )  
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



## FORMATION

# Un partenariat envisagé entre l'ARPCE et l'EST-Littoral de Pointe-Noire

Le directeur général de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (ARPCE), Louis-Marc Sakala, a échangé, le 18 décembre, avec les responsables et étudiants de l'École supérieure de technologie du littoral de Pointe-Noire (EST-Littoral), dans la perspective d'un partenariat avec cet établissement universitaire basé dans la ville économique du Congo.

Le partenariat envisagé s'est dessiné lors d'une visite de Louis Marc Sakala et sa délégation à EST-Littoral, en marge du comité de direction de l'ARPCE qui s'est tenu à Pointe-Noire pendant trois jours.

« Dans la mesure de nos possibilités, nous verrons comment nous pourrions vous accompagner dans votre vocation de formation et de transmission de connaissances à nos enfants », a déclaré le directeur général de l'ARPCE, à l'issue de fructueux échanges avec le directoire de l'établissement.

Pendant une heure, Louis-Marc Sakala s'est donné à un dialogue interactif avec les étudiants, illustrant par des exemples son propre parcours professionnel identique avec les formations dispensées par EST-Littoral.

« Ce que vous apprenez ici, c'est exactement ce que j'ai fait aussi il y a quelques an-



Louis Marc Sakala et les étudiants/DR

nées », a indiqué le directeur général de l'ARPCE, comme pour mettre ses interlocuteurs en confiance et les encourager à poursuivre dans cette voie. Plusieurs sujets ont été abordés par les étudiants, à l'instar

des demandes de stages et l'intégration au sein de l'ARPCE. Ils ont exprimé un vif intérêt pour l'action du régulateur au cours de cet échange, que les responsables de l'EST-Littoral ont qualifié de « très intéres-

sant et édifiant ».

Établissement privé d'enseignement supérieur dûment agréé par l'Etat, l'EST-Littoral a ouvert ses portes le 6 novembre 2000. En lien avec quelques entreprises, l'école

se veut être un centre de formation « des professionnels de demain », et assure des formations en alternance avec des programmes mis en place par l'IUT d'Evry Val d'Essonne (France).

L'EST-Littoral reçoit des élèves des séries A C, D, BG, E, F, G et S. Elle offre des formations aussi bien dans le domaine des technologies que de la gestion maritime et portuaire. L'établissement propose deux cursus de trois et quatre ans pour l'obtention respectivement du diplôme supérieur de technologie et de la licence professionnelle.

Louis-Marc Sakala était accompagné lors de cette visite de son directeur des Projets et de la prospective, Luc Missidibanzi, de son conseiller aux Ressources humaines, Armel Issay, et de sa responsable de communication et relations publiques, Sara Ahoui.

Quentin Loubou

## CHAMBRE DE COMMERCE DE BRAZZAVILLE

## Promouvoir l'adéquation formation-emploi

Une journée de réception a été initiée, le 17 décembre à la Chambre de commerce de Brazzaville, au cours de laquelle les responsables du centre de formation ont édifié les jeunes étudiants sur les filières professionnelles et opportunités du marché de travail.

Créée au même moment que la Chambre de commerce, d'industrie, d'agriculture et des métiers de Brazzaville, l'école des Hautes études commerciales et techniques forme les jeunes dans des filières comme la gestion comptable et financière, gestion marketing et commerciale, banque assurances et finances, transport et logistique et enfin réseaux et télécommunications. L'établissement délivre des diplômes supérieurs reconnus par l'Etat.

L'objectif de la journée de réception, selon l'un des responsables de l'école Hautes études commerciales et techniques, Grâce Ngaloua Da Andely, a été de sensibiliser les élèves et leurs parents à l'importance de la formation professionnelle, et ce, afin d'intéresser un nombre important des jeunes à opter pour les filières professionnelles énumérées.

En plus, cette activité tendait à faire connaître les efforts consentis par la Chambre de commerce consulaire de Brazzaville pour la promotion de la formation professionnelle. Elle offre aux candidats la possibilité d'être

compétitifs sur le marché de l'emploi et de valoriser les expériences réussies. La formation a débuté le 20 décembre au titre de l'année 2021-2022.

« La toute première des particularités c'est la Chambre de commerce qui est en réalité un regroupement de plusieurs entreprises sur l'étendue de Brazzaville. Ces étudiants qui s'inscrivent chez nous ont cette facilité d'avoir des stages parce que les entreprises qui font partie de la Chambre de commerce sont celles qui sont les premiers partenaires de l'école. Ils auront ainsi la facilité de s'imprégner du monde entrepreneurial et professionnel », a lancé Grâce Ngaloua Da Andely.

Il a ensuite insisté sur l'esprit entrepreneurial des jeunes, car la journée de réception a aussi permis de poser les bases avec les étudiants. La particularité de cette année est que les filières transport et logistique, réseaux et Télécom, gestion marketing et commerciale auront une ouverture vers le volet digital.

Fiacre Kombo

## ACTION HUMANITAIRE

## Un appel au soutien des 108 173 sinistrés des inondations

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Irène Mboukou-Kimbatsa, a lancé, le 20 décembre à Brazzaville, un appel aux entreprises et communautés étrangères vivant au Congo, pour secourir des milliers de personnes victimes des inondations dans les localités de la zone septentrionale du pays.



Les partenaires disposés à assister les sinistrés

« Nous attendons de vous, chers partenaires, un appui multiforme en vivres, non vivres, kits de construction, médicaments essentiels ; moyens roulants et nautiques », a déclaré la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire. Actuellement dans la Likouala, l'on note 42 583 personnes sinistrées pour 87753 ménages ; dans la Sangha 14 646 pour 968 ménages, la Cuvette : 36 564 pour 8 919 ménages, les Plateaux 24 586 pour 4 133 ménages. Les chiffres pour le département du Kouilou qui vient d'allonger la liste des localités inondées seront disponibles sous peu. Par ailleurs, ces inondations ont favorisé les gîtes de reproduction des moustiques et autres germes de maladies. D'où les cas de dermatoses, de diarrhées sanguinolentes, de vomissements, de toux...

Sur l'axe routier, les localités touchées, sur l'ensemble des départements, ne sont autres que Makoua, Ntokou, Tchikapika, Ouesso centre, Pokola, Kabo, Pikounda, Mokeko, Mpouya, Oyo et Ollombo. Sur l'axe fluvial, il s'agit de Makotimpoko, Loukolela, Mossaka, Bokoma, Liranga, Bétou, Dongou, Enyellé et Bouanéla.

« Aucune âme sensible ne peut être indifférente à ce genre de tragédie. Nous ne pouvons pas nous soustraire au devoir de solidarité vis-à-vis de nos frères en difficulté », a indiqué le vice-président du Haut conseil des Maliens de l'extérieur au Congo. L'idéal est que l'aide humanitaire d'urgence parvienne aux sinistrés avant le 25 du mois en cours.

Rominique Makaya



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité National Economique et Financier du Congo s'est réuni en session ordinaire le 14 décembre 2021, dans les locaux de la Direction Nationale de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale à Brazzaville, sous la présidence de Monsieur Rigobert Roger ANDELY, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public. Cette session a également connu la participation de Madame Ingrid Olga Ghislaine EBOUKA-BACKAS, Ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration Régionale et par visioconférence, de Monsieur ABBAS MAHAMAT TOLLI, Gouverneur de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale.

Monsieur Michel DZOMBALA, Secrétaire Général du Comité National Economique et Financier du Congo, rapportait les affaires inscrites à l'ordre du jour.

Au cours de cette séance, le Comité a d'abord pris connaissance de la conjoncture économique internationale, sous-régionale et nationale au troisième trimestre 2021 ainsi que des perspectives à fin 2021. Ensuite, il a examiné i) l'évolution des différents modes de financement de l'économie congolaise au cours de la période sous revue et ii) les projets d'arrêts fixant les modalités et procédures relatives à l'immatriculation des établissements de crédit, de microfinance et de paiement du Congo. Enfm, il a adopté son programme d'activités et son budget pour l'année 2022.

Sur le plan international, le Comité a noté la normalisation progressive des activités économiques dans les pays avancés au troisième trimestre 2021, du fait des progrès enregistrés dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. Cette reprise a toutefois été atténuée par les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et les pressions inflationnistes. Ainsi, le FMI a révisé ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour l'année 2021 à 5,9%, au lieu de 6,00% comme initialement projetée.

Au niveau sous-régional, les prévisions tablent sur une progression de l'activité économique de 1,9% en 2021 contre une baisse de 1,7% en 2020, portée principalement par la reprise dans le secteur non pétrolier.

Sur le plan national, le Comité a noté une relance des activités économiques au troisième trimestre 2021, en glissement annuel, tirée par la plupart des activités du secteur hors pétrole, en dépit des contreperformances enregistrées dans le secteur pétrolier. En 2021, l'économie congolaise sortirait de la récession, avec u

croissance du PIB réel de 0,50%, contre -6,2% en 2020, suite à la reprise de l'activité dans le secteur hors pétrole. Cette

embellie pourrait être marquée par une poussée de l'inflation dont le taux ressortirait à 2,40% en 2021, contre 1,10% en 2020.

Examinant les différents modes de financement de l'économie congolaise, le Comité a relevé qu'au 30 septembre 2021, en dépit de la persistance de la crise sanitaire, le système bancaire a enregistré une hausse de 21,90% des crédits bruts à réconomie et une baisse de 18,00% des créances en souffrance. De même, le marché des valeurs du trésor de la CEMAC, l'encours des titres émis par le trésor public congolais est de 985,1 milliards à fin septembre 2021, soit une progression de 100,30%, en glissement annuel, comparativement à son niveau de septembre 2020. Cet encours est majoritairement constitué des Obligations du Trésor Assimilables.

Le Comité a donné son avis conforme pour la signature par le Gouvernement des projets de textes relatifs à l'immatriculation des établissements de crédit, de microfinance et de paiement.

Il a également adopté le programme d'activités et le budget de son secrétariat général pour l'exercice 2022.

Dans un contexte de crise économique et sanitaire, le Comité a félicité le Gouvernement congolais suite à l'accord technique intervenu le 08 novembre 2021 avec le FMI, en vue d'aboutir à la conclusion d'un programme de trois (3) ans appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC), pour un montant de 324 millions DTS, soit environ 254 milliards de Francs CFA. En outre, s'agissant du Covid-19, le Comité a tenu à relever les efforts exceptionnels de l'opération « coup de poing » mise en œuvre par le Gouvernement, qui a permis d'arrêter la poussée de la pandémie observée au troisième trimestre 2021, dont le pic a été enregistré en octobre 2021. Dans ce sens, il a réaffirmé le rôle important de la campagne de vaccination dans la stratégie de lutte contre cette pandémie.

Enfin, le Comité a pris connaissance des décisions prises par les différents organes de la CEMAC lors de leurs dernières réunions.

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

Rigobert Roger ANDELY



Le Ministre



## SANTÉ

## Le Renapc fait le point des actions de lutte contre le sida et la tuberculose

Les membres du Réseau national des associations des positifs du Congo (Renapc) se sont réunis, le 20 décembre, à Brazzaville en Conseil d'administration pour faire le point des activités de terrain et des financements dans le cadre de la lutte contre le VIH/sida et les infections sexuellement transmissibles (IST).

Entre les associations des positifs du Congo, les échanges interactifs vont se focaliser, entre autres, sur les actions bilancielles ou à mi-parcours des projets : initiative 5, VIH/ sida et tuberculose. Ces organisations vont se focaliser sur la distribution du préservatif, la prophylaxie pré-infection, la prise en charge des IST, des hommes ayant des rapports avec des hommes, le dépistage communautaire, la formation des paires éducateurs, les séances éducatives, le référencement des malades et les actions de communication. « Nous voulons accentuer la sensibilisation au VIH/ sida et aux IST. Il y a beaucoup de travail réalisé dans le pays. Nous sommes heureux de constater que le taux de prévalence du VIH est en baisse mais nous voulons qu'il ait le taux zéro d'ici à l'an 2030. Nous souhaitons avoir aussi une baisse



La séance de travail des membres du réseau Adiac

drastique du taux de la tuberculose », a indiqué Cyprien Ngoulélé Mafoula, coordonnateur du projet VIH-Tuberculose.

Dans le cadre de la lutte contre le VIH/ sida et la tuberculose, le Renapc reçoit, de manière ponctuelle,

les financements du Fonds mondial. Ils permettent aux organisations de la société civile de réaliser plusieurs activités de prévention de ces fléaux. « Nous mettons tout en œuvre afin que les financements mis à notre disposition bénéfi-

cient à la population ciblée. Pour le projet VIH/ sida et tuberculose, il y a vingt-sept millions d'euros mis à notre disposition », a ajouté le coordonnateur du projet VIH-Tuberculose.

Par ailleurs, les organisations de la

société civile ont plusieurs difficultés inhérentes au VIH/ sida, entre autres, la mobilité des personnes, l'achat des intrants, les retards de préfinancement des partenaires, les délais de livraison des médicaments de lutte contre la tuberculose et le VIH / sida. « Nous informons tous les temps les malades de l'importance d'être sous traitement. On les enseigne sur la nécessité de réduire la charge virale de la maladie et prenons parfois d'autres initiatives sur le terrain pour mieux les informer », a affirmé Brice Evina, coordonnateur du projet Initiative 5%. Signalons que les couches de la population les plus exposées sont les hommes ayant des rapports sexuels entre eux, les jeunes filles et les femmes en âge de procréer, les professionnels du sexe et les malades tuberculeux.

Fortuné Ibara

## FORMATION

## Trente-huit officiers admis au deuxième cours supérieur d'administration militaire

Placé sous l'autorité du directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire en chef de première classe Alain Eugène Aignan Mpara, le deuxième cours supérieur d'administration intègre le cadre du renforcement des capacités techniques du personnel du domaine administratif.

Les trente-huit officiers stagiaires issus de la force publique sur quarante initialement inscrits ont reçu leur diplôme, le 18 décembre, à l'Académie militaire Marien-Ngouabi, à Brazzaville. Le cours avait principalement pour objectifs de dispenser les connaissances nécessaires à l'exercice des fonctions de chef de division au sein de l'administration centrale du ministère de la Défense nationale et des états-majors des forces armées ; préparer les stagiaires aux engagements en opérations extérieures ; raffermir les connaissances en matière d'administration générale et des finances, et enfin, renforcer et actualiser les connaissances d'ordre juridique, économique et financier.

« Pour mener à bien cette entreprise, les enseignements administrés aux stagiaires ont été répartis en deux modules. Il s'agit notamment du module opérationnel, regroupant les domaines de connaissances militaires du niveau EMS1, pour un volume horaire de 312 heures », a indiqué le directeur de stage, le colonel Lin Sibali Ngatsibi. Et d'ajouter : « Module cœur de métier, regroupant comme son nom l'indique, les domaines de connaissances techniques et générales spécifiquement liés au métier d'administrateur militaire, pour un volume horaire



Le directeur général de l'administration et des finances entouré par les stagiaires

de 624 heures ».

Les résultats obtenus au terme des diverses actions engagées consacrent l'admission de trente-huit officiers stagiaires sur trente-huit présentés, soit un taux de réussite de 100% sanctionné d'une moyenne générale du stage qui est de 13,90/20. De manière plus précise, les statistiques définitives de ce cours se présentent comme ainsi qu'il suit : cinq ont obtenu une moyenne comprise entre 15,00/20 et 15,99/20 ; quatorze ont obtenu une moyenne comprise entre 14,00 et 14,99/20 ; onze une moyenne comprise entre 13,00 et 13,99/20 ; huit une

moyenne comprise entre 12,00 et 12,99/20. La moyenne la plus forte du stage a été de 15,54 et la plus faible de 12,12.

S'adressant aux promus de ce deuxième cours supérieur d'administration militaire (CSAM2), le directeur général de l'administration et des finances du ministère de la Défense nationale, le commissaire en chef de première classe, Alain Eugène Aignan Mpara, s'est exprimé en ces termes : « Le parchemin que vous venez d'obtenir matérialise sans nul doute l'ensemble des connaissances et compétences techniques acquises qui devront do-

rénavant caractériser votre action professionnelle de tous les jours », soulignant qu'il s'agit d'intégrer que la formation reste continue. « Ne dormez donc pas sur vos lauriers, parce que c'est le seul moyen qui vous conduira certainement à un blocage. Il vous ouvre potentiellement de ce fait la porte vers les fonctions administratives d'un niveau supérieur et que nous vous souhaitons très radieux », a-t-il conclu.

« Je dirais que ce sont des sentiments de joie, de grande satisfaction, de devoir accompli, mais aussi de responsabilité, parce qu'il nous appartiendra

maintenant de mettre en pratique les connaissances acquises afin de participer à l'optimisation de l'action administrative. Je voudrais donc remercier l'Eternel des armées pour son soutien, monsieur le ministre de la Défense nationale, l'ensemble de la direction du CSAM2, mon père et ma mère évidemment pour leur soutien multiforme », a déclaré, à l'issue de la cérémonie, le major de la promotion, le colonel Michel Ndombé, indiquant que le secret de la réussite le travail, la disponibilité pour faire le métier comme un bon militaire.

Guillaume Ondze



**CANAL+**

Noël  
Ensemble!

LE DECODEUR HD

**10000**

FCFA\*  
TTC

~~5000~~ FCFA\*  
TTC

A PARTIR DE LA

**FORMULE EVASION**

**INSTALLATION OFFERTE**

Offre valable jusqu'au 31/12/2021 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à partir de la formule ACCESS des BOUQUETS CANAL+. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.





## COMMUNIQUE DE PRESSE

### UNE ASSISTANCE CROIX-ROUGE DANS LA CUVETTE

Brazzaville, le 17 Novembre 2021 – La Croix-Rouge Congolaise avec l'appui logistique de la Croix-Rouge française, a distribué en octobre dernier, à Mossaka et Loukoléla dans la Cuvette, une donation de la Croix-Rouge Espagnole à 800 familles vulnérables victimes des récentes inondations, dans le cadre d'un projet financé par DG ECHO au Congo. Au total, plus de 4000 bénéficiaires parmi lesquels 94% des femmes chefs de ménages et des filles mères, ont réceptionné un kit domestique constitué entre autres de bâches, ustensiles de cuisine, bidons de 20 litres, couvertures et moustiquaires dans les deux localités transfrontalières de la RDC, pour une assistance communautaire de proximité.

Ainsi, cette assistance humanitaire de la Croix-Rouge dans la Cuvette, répond à une évaluation initiale conjointe Croix-Rouge congolaise et Croix-Rouge française de janvier 2021, dont les résultats ont confirmé d'énormes besoins des populations retournées dans divers secteurs, ainsi que le faible taux d'intervention d'urgence au Congo.

A ce sujet, dans ces zones à risque il a été également constaté une dégradation avancée de l'habitat, la perte considérable des cultures vivrières et le mouvement des populations vers des terres fermes sur le corridor fluvial.

Cette action s'inscrit dans le développement d'un vaste projet d'assistance aux populations victimes de catastrophes naturelles financé par la Commission européenne via sa Direction de la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire ECHO dans le département de la Cuvette, et fait suite aux inondations de l'année dernière dans les districts de Makotimpoko dans les Plateaux, Loukoléla et Mossaka dans la Cuvette et Liranga dans la Likouala.

Par ailleurs, cette mission conjointe de distribution de non-vivres, réalisée pour la CRF par le Chef de projet Gestion des Risques et des Catastrophes et la délégation de la Croix-Rouge



ces deux localités ciblées du projet dans la Cuvette.

Pour une action concertée de la Croix-Rouge au Congo et des pouvoirs publics en faveur la gestion des risques et catastrophes naturelles à Brazzaville et sur le Corridor fluvial

d'événements climatiques brutaux tels qu'inondations et glissements de terrain, éboulements, le Mouvement de la Croix-Rouge au Congo a effectué depuis le début 2021 plusieurs missions d'observation de la situation humanitaire. S'en sont suivies des

lations touchées. Ces diagnostics ont été effectués avec le soutien du Ministère des affaires sociales et de l'action humanitaire présent sur place.

La Direction de la Protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes – ECHO, a répondu favorablement au financement d'un projet d'assistance aux populations via le renforcement des capacités des institutions publiques, de la Croix-Rouge congolaise, et des communautés de 3 arrondissements de Brazzaville et du corridor fluvial – Mossaka, Loukoléla - face aux événements climatiques et notamment les situations d'inondations.

Ce projet a été lancé officiellement le 14 décembre 2021 par le Préfet du Département de Brazzaville en présence des administrateurs Maires des Arrondissements de Madibou, Djiri et Mfilou ainsi que les autres parties prenantes. L'action a pour objectifs principaux de réduire la vulnérabilité des communautés face aux risques de perte de leurs habitations et des moyens de production (pêche et maraichage), de coupure des accès à l'école et aux Centres de Santé, de coupure des accès à l'eau potable, et particulièrement aux risques liés à la propagation des épidémies et les risques hydriques.

Zones d'intervention : département de Brazzaville (Madibou, Djiri, Mfilou), département de Cuvette (Mossaka, Loukoléla)

Bénéficiaires directs : environ 83 000 personnes pour une durée de 21 mois et un budget indicatif : 1 500 000 euros, financé par la Direction de la Protection Civile et des Opérations d'aide Humanitaire de l'Union Européenne (DG ECHO)

Mise en œuvre : Croix-Rouge française avec le concours de la Croix-Rouge congolaise

Partenaires : Ministère de l'Action Sociale et des Affaires Humanitaires, Mairie de Brazzaville, Sous-Préfectures de Mossaka et Loukoléla.



Congolaise conduite par le Chef de département Gestion des Catastrophes Roch, a bénéficié des facilités opérationnelles des autorités administratives, civiles et militaires dans

Interpellé par la situation de précarité vécue par les populations établies le long du Corridor fluvial dans la région de Mossaka et par les habitants de certains quartiers de Brazzaville lors

actions de plaidoyer auprès des pouvoirs publics et des partenaires de l'aide d'urgence pour proposer un cadre d'intervention visant à une meilleure capacité de résilience des popu-



MINISTÈRE DES FINANCES, DU BUDGET  
ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC

RÉPUBLIQUE DU CONGO  
Unité-Travail-Progress

CABINET

## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N°PI-004-MFBPP-CAB-CGMP-SP2021

**«Recrutement d'un cabinet international pour la réalisation d'un audit des dépenses pour la fourniture des biens et services exécutées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la COVID-19 et l'examen des conditions de réalisation de ces dépenses.»**

1. Le Gouvernement de la République du Congo a engagé un montant important des ressources publiques dans le cadre de sa politique de riposte contre la pandémie à Covid 19 et souhaite, à titre d'expérience dans la couverture des pandémies et des grandes épidémies, de faire le point sur la réalisation de ces dépenses, en vue d'en mesurer la transparence d'exécution et l'efficacité, dans le souci de promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques. Ainsi, a-t-il décidé de procéder à un audit de ces dépenses, selon une procédure transparente et conforme aux meilleurs standards internationaux en la matière. En conséquence, le présent appel à manifestation d'intérêt vise à sélectionner un cabinet d'audit de réputation internationale, afin de :

- i) auditer les comptes financiers de la riposte à la pandémie de COVID 19 et;
- ii) procéder à l'examen des conditions de réalisation des marchés et des contrats dans le cadre de la riposte à la COVID-19.

2. L'objectif général de cette mission est de permettre au cabinet choisi d'émettre un avis professionnel sur :

**1. L'exécution des dépenses:** Les auditeurs doivent vérifier que les dépenses au titre de la COVID-19 retenues et définies conformément aux termes de référence des travaux ont effectivement été réalisées selon la commande effectuée par le Gouvernement. Ils doivent également soumettre au ministère des Finances, du Budget et du Portefeuille Public (« ministère des Finances »), un rapport de constatations factuelles concernant la nature et la qualité des biens et services obtenus.

ii-La passation des marchés et des contrats: Les auditeurs doivent vérifier la conformité des procédures de passation des marchés utilisées pour la fourniture de biens et services dans le cadre du projet COVID-19 (ci-après dénommé « Projet ») ou « Projet COVID-19 ») avec la réglementation en la matière applicable en République du Congo.

**iii. Les contraintes de réalisation de ces dépenses dans le contexte de la survenance de la pandémie de la Covid-19:** Les auditeurs doivent apprécier l'urgence de la mise en œuvre des mesures de riposte contre une pandémie mondiale exceptionnelle et dans un environnement de restriction des échanges internationaux. Cette appréciation doit permettre d'identifier les faiblesses ainsi que les difficultés éventuelles à l'application des procédures réglementaires de réalisation des dépenses publiques.

3. Le délai d'exécution des prestations du consultant (cabinet) est de 03 (trois) mois à compter de la date de réception de l'ordre de service de démarrage des prestations. Cette durée peut varier en fonction de la qualité des résultats pour tous les éléments du périmètre de l'audit.

4. La période couverte par l'audit concerne les dépenses réalisées de mars 2020 à mars 2021.

5. Le présent avis à manifestation d'intérêt a pour objectif de solli-

citer des consultants pour établir une liste restreinte des candidats auxquels la demande de proposition sera adressée en vue de la consultation relative à la mission

6. Le Ministère des finances, du budget et du portefeuille public invite les candidats éligibles, à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci dessus. Les cabinets peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives. Ils doivent (i) justifier d'une expérience internationale avérée i) Jère d'audit de projets et de systèmes de passation de marchés, y compris pour ce qui concerne l'application des normes internationales de comptabilité et d'audit (domaines d'intervention et années d'expérience, qualifications dans le domaine et notamment les références concernant l'exécution des contrats analogues et d'envergures équivalentes, leurs capacités techniques de gestion, les références des clients bénéficiaires des prestations décrites, etc.). TI s'agira d'un cabinet d'audit de réputation internationale et ayant accès à un réseau mondial d'experts sectoriels et techniques ; (ii) disposer de mécanismes adaptés de détection des conflits d'intérêts et signalera tout conflit d'intérêts qui pourrait exister lors de son recrutement ou qui pourrait survenir pendant la durée de son contrat avec les représentants de la fonction publique.


7. Tout candidat intéressé par le présent avis, peut retirer le dossier complet de candidature auprès de la **Cellule de gestion des marchés publics, 1<sup>er</sup> étage, du Ministère des finances, du budget et du portefeuille public, direction de la solde, porte n°1, les jours ouvrables du lundi au vendredi de Sh à 16h, BP 2083, Brazzaville, République du Congo, E-mail : cgmp@finances.gouv.cg,**

8. Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français en quatre (4) exemplaires dont un (01) original à l'adresse ci-dessus, au plus tard le mercredi 12 janvier 2022 à 16 h 00 (heure locale) et porter la mention « **Manifestation d'intérêt pour l'audit des dépenses pour la fourniture des biens et services exécutées par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de riposte à la COVID-19 et l'examen des conditions de réalisation de ces dépenses** ».

9. Une liste restreinte de consultants qualifiés sera établie, à l'issue de l'AMI. La procédure de sélection se fera, par la suite selon la méthode et les « Règles et Procédures pour l'utilisation des services des consultants » de la République du Congo prévues par le Code des marchés publics.

Fait à Brazzaville, le 16 décembre 2021

La Personne Responsable des Marchés Publics

  
Rigobert Roger ANDELY  




## COOPÉRATION

## Le Congo et la RDC renforcent leurs liens de solidarité

Dans le but de consolider leurs liens et mettre sur pied une stratégie commune et efficace de coopération, fondée sur leur ancien accord signé en 1974, les experts de la République démocratique du Congo (RDC) et ceux du Congo se sont réunis, le 20 décembre, à Brazzaville.

La rencontre entre les deux Congo s'inscrit dans le cadre de la douzième commission mixte de coopération et de la décision prise, le 6 décembre, par les deux pays, notamment lors de la visite officielle du président de la RDC au Congo. La résolution avait pour objectif de redynamiser les rapports entre les deux pays. Au terme des travaux, les représentants des délégations des deux pays, à savoir le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats publics-privés, Denis Christel Denis Sassou Nguesso, et celui de l'Intégration régionale de la RDC, Didier Mazenga, ont signé quatre accords de coopération axés sur différents domaines. Ces accords concernent la lutte contre les maladies endémo-épidémiques, l'enseignement technique, la formation professionnelle, l'intégration et la promotion de la femme et du genre ainsi que dans le domaine du commerce.



Photo de famille DR

En dehors de ces accords, les deux pays ont également échangé sur les projets d'accords de coopération entre les ministères des Affaires étrangères, celui de la lutte contre la traite des enfants, la lutte contre la criminalité urbaine et celui relatif à la coopération militaire et technique sans oublier le pro-

jet lié au développement de la culture des pays, du tourisme, de la jeunesse et du domaine de sauvetage de la population en détresse.

Saluant l'excellence des relations amicales entre les deux Etats, Didier Mazenga a souligné que son pays est disposé à régulariser leurs rapports éco-

nomiques, commerciaux, culturels et sécuritaires. Ceci, en intensifiant les relations bilatérales afin d'améliorer et relever le niveau de vie de la population qui constitue le pivot du développement de la diplomatie des Etats.

Pour le ministre congolais de la Coopération internationale et de la Promotion des partenariats publics-privés, le Congo donnera un nouvel élan pour booster cette coopération qui date depuis des années, en respectant les engagements des chefs d'Etat. D'autant plus que Brazzaville et Kinshasa sont les deux capitales les plus proches du monde.

Rock Ngassakys

## COVID 19

## Feu vert du régulateur européen à Novavax

Le régulateur européen a donné son feu vert, le 20 décembre, au vaccin contre la covid de Novavax, tandis que les avertissements se multiplient, aux Etats-Unis et en Europe, face à la progression du variant Omicron particulièrement contagieux.

Le vaccin de la firme américaine devient le cinquième vaccin recommandé dans l'Union européenne pour prévenir la covid-19 chez les plus de 18 ans, a souligné l'Agence européenne des médicaments. Novavax utilise une technologie plus classique que celles employées pour les vaccins autorisés précédemment, ce qui pourrait, selon la firme américaine, réduire le scepticisme parmi les non-vaccinés.

A l'instar de vaccins infantiles déjà largement utilisés, il s'agit d'un vaccin dit «sous-unitaire», à base de protéines qui déclenchent une réponse immunitaire, sans virus. En revanche, la société a reconnu qu'elle «évaluait son vaccin contre le variant Omicron» et travaillait encore sur une version spécifique pour le combattre. La Commission européenne avait déjà conclu un contrat avec Novavax pour l'achat anticipé de 200 millions de doses de son vaccin. Parallèlement, les avertissements se multiplient en Europe et aux Etats-Unis face à la vague de contaminations provoquées par le variant Omicron de la covid-19, détecté en novembre en Afrique du Sud et au Botswana.

Selon la Commission européenne, Omicron pourrait devenir dominant d'ici mi-janvier dans l'Union européenne, alors que 67% seulement de la population est pleinement vaccinée. A cause de la propagation du nouveau variant, le Forum économique mondial, qui devait se réunir du 17 au 21 janvier à Davos en Suisse, a été reporté par ses organisateurs.

Plusieurs pays européens, dont le Danemark, l'Autriche, la Grèce, l'Espagne, le Portugal ont déjà étendu la vaccination aux enfants. En France, les autorités sanitaires ont donné lundi leur feu vert et le gouvernement espère proposer cette vaccination à partir de mercredi.

Le gouvernement israélien a interdit, le 19 décembre, à ses citoyens de se rendre dans plusieurs pays européens placés sur liste rouge, parmi lesquels la France, et les Etats-Unis pourraient y être ajoutés afin d'empêcher la propagation du variant Omicron.

D'après AFP

## 151 000 doses uniques de vaccin Johnson and Johnson offertes au Congo

La Fondation Mastercard a remis, le 20 décembre, au gouvernement congolais, 151 000 doses uniques de vaccin Johnson and Johnson afin de lutter contre la maladie du coronavirus qui sévit dans le monde.

Le don permet d'augmenter la capacité de vaccins utiles pour vacciner la population congolaise. La remise symbolique d'un échantillon de ce don a été faite par la représentante de l'Agence Icon Prod Africa, Marie-Christiane Lecombat, au directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet. La cérémonie s'est déroulée en présence du directeur du Programme élargi de vaccination, Alexis Mourou Moyoka, et leur partenaire le Fonds des Nations unies pour l'enfance qui s'occupera de la partie logistique. Le don s'inscrit dans le cadre de l'initiative conjointe de la Fondation et Africa CDC dénommée « Sauver les vies et les moyens d'existence ». Le but est de vacciner des millions de personnes et de donner la formation d'effectifs capables de fabriquer les vaccins. L'initiative consiste à renforcer les capacités de l'Africa CDC à superviser une campagne de vaccination historique ainsi qu'à répondre efficacement aux futures épidémies.

La représentante de l'Agence Icon Prod Africa, Marie-Christiane Lecombat, a expliqué que la livraison de ces vaccins consiste à donner une occasion à tout le monde de se faire vacciner contre le coronavirus. L'initiative intéresse plusieurs pays d'Afrique dont le Congo à la suite des sonnettes d'alerte, des sollicitations des gouvernements ainsi que des cas de détresse signalés par les pays. « La Fondation Mastercard ne pouvait pas attendre que la maladie devienne un fléau afin de penser à la population », a-t-elle indiqué.

Le directeur de cabinet du ministre de la Santé et de la Population, Jean Ignace Tendelet, a invité la population



La cérémonie de remise de don DR

à aller se faire vacciner dans les différents sites de vaccination implantés dans les centres de santé. « La vaccination est la seule façon pour les Congolais d'évoluer vers l'atteinte de l'immunité collective. Les partenaires viennent pour faire des dons. A cet effet, il appartient à l'Etat de se mobiliser pour assurer la conservation car le vaccin reste la seule façon de se protéger et de protéger sa famille », a-t-il dit.

Le directeur du Programme élargi de vaccination, Alexis Mourou Moyoka, a assuré à, son tour, la population du bon conditionnement de stockage des vaccins au programme. Ce programme est doté d'un dispositif de stockage comme dans d'autres sites européens. La visite de la délégation dans les chambres de froid a permis d'avoir des connaissances sur les treize vaccins que dispose le programme : les vaccins contre les maladies diarrhéiques, la tuberculose, la poliomyélite, le tétanos, le coronavirus et bien d'autres. Notons que la cérémonie de remise de don de doses uniques de vaccin Johnson and Johnson a été marquée par la visite des partenaires dans les sites de vaccination de la ville capitale.

Lydie Gisèle Oko



## DIPLOMATIE

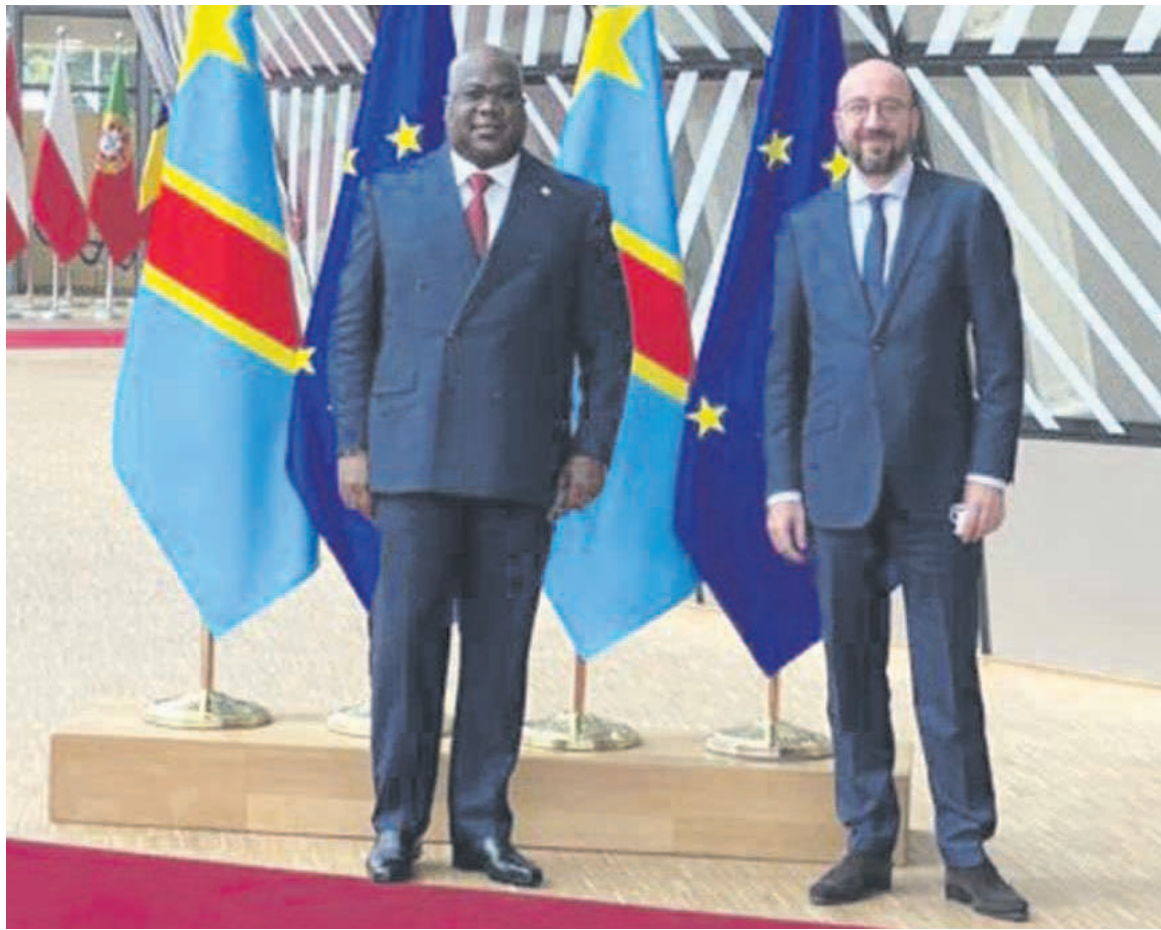
# Félix Tshisekedi et Charles Michel échangent sur le prochain sommet Afrique-UE

Dans le cadre des préparatifs du sommet Union africaine (UA)- Union européenne (UE) de février 2022 et du renforcement du partenariat stratégique, le président de la République démocratique du Congo et président en exercice de l'UA, a échangé avec le président du Conseil de l'UE. Ce sommet se tiendra sous la présidence française de l'UE.

La rencontre a eu lieu à Bruxelles, en Belgique. Le président Félix-Antoine Tshisekedi-Tshilombo a eu des échanges avec Charles Michel sur le renforcement du « partenariat stratégique » entre l'UA et l'UE. Ont également pris part à cette rencontre, organisée en prélude au sommet UA-UE de février 2022, les présidents Macky Sall du Sénégal, prochain président en exercice de l'UA (2022-2023); Paul Kagame du Rwanda; Moussa Faki Mahamat de la Commission de l'UA ainsi que Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation internationale de la francophonie (OIF). Organisée à l'initiative du président du Conseil européen, cette rencontre de travail de haut niveau portait sur « le renforcement du partenariat stratégique UE-UA », précise la présidence congolaise.

L'UE est l'un des partenaires privilégiés de l'Afrique. La relation Afrique/UE est une priorité clé. « La Belgique et l'UE sont déterminées à porter notre partenariat au niveau supérieur », a souligné un responsable européen. Le sommet UE-Afrique se tiendra en présentiel - si les conditions sanitaires le permettent. Il réunira les dirigeants des 27 et ceux des 55 pays membres de l'UA.

Ce sommet devrait aider à « définir les priorités clés pour les années à venir et pourrait



fournir les orientations stratégiques et politiques pour les relations entre les deux continents », a ajouté le responsable européen. Des investissements seront annoncés lors du sommet. L'UA et l'UE veulent renforcer leur partenariat dans la réponse à la pandémie de covid-19 et la relance économique. « L'UE est désireuse d'apporter son sou-

tien aux solutions africaines aux défis africains. Cela inclut le développement social et humain, la santé, l'éducation, la transition verte et l'accès à l'énergie durable, la transformation numérique et la création d'emplois », a détaillé le responsable européen. L'aide au développement de l'UE sera utilisée comme un levier pour attirer

les investissements du secteur privé « afin de générer les fonds nécessaires pour soutenir des initiatives dans les infrastructures et les technologies vertes, essentielles à la transition écologique et à la transformation des économies africaines ».

En marge du sommet du G20 de Rome, en Italie, en octobre, le président français Emma-

nuel Macron a rencontré, dans un cadre informel, ses homologues congolais Félix Antoine Tshisekedi, Paul Kagame du Rwanda, Macky Sall du Sénégal et Cyril Ramaphosa d'Afrique du Sud. Cette réunion avait pour objectif de préparer le sommet UE-Afrique de février 2022, sous la présidence de la France du Conseil de l'UE. Emmanuel Macron avait souhaité que la formation d'un nouveau partenariat entre les deux continents, fondé sur des bases de réciprocité, soit une priorité française, notamment l'approfondissement de la coopération euro-africaine sur les enjeux globaux, mais aussi en matière économique, de mobilité et de sécurité. Ce partenariat euro-africain pourra s'appuyer sur les liens humains forts qui ont toujours existé entre les deux continents, et sur la vitalité des sociétés civiles européennes et africaines, comme illustré lors du sommet Afrique-France à Montpellier, le 8 octobre dernier. Aient également pris part à cette réunion le président de la Commission de l'UA Moussa Faki, la chancelière Angela Merkel, le président du Royaume d'Espagne Pedro Sanchez, le Premier ministre du Royaume des Pays-Bas Mark Rutte, le président du Conseil européen Charles Michel, la présidente de la Commission européenne Ursula Van Der Leyen.

Noël Ndong

## CENTRALE HYDROÉLECTRIQUE DE KATENDE

## Les travaux en voie d'être relancés

Près de 2 800 tonnes d'équipements sont déjà sur le site du barrage, alors qu'il reste 3 400 tonnes à la Société nationale de chemins de fer du Congo et 22 conteneurs à Conex Africa.

Le ministre des Ressources hydrauliques, Olivier Mwenze, a effectué, le 18 décembre, une descente sur le site de la Centrale hydroélectrique de Katende, en vue de faire un état des lieux de la relance des travaux du barrage installé dans le territoire de Dibaya, province du Kasai central. Il a dit avoir « des indications claires » afin que les choses reprennent de façon imminente.

Sur place, il a été annoncé qu'au total 2 800 tonnes d'équipements sont réceptionnées pour la relance des travaux de cette centrale hydroélectrique. Pour l'ingénieur chef de projet Kakobola et Katende, Fulgence Mutombo, cette acquisition permettra de relancer les travaux de ce barrage dont l'objectif est de déclencher le développement dans la région du Kasai tout entière. « Sur le site, nous avons 2 800 tonnes d'équipements, 2000 sont arrivés avant et les 800 venaient récemment. Il nous reste 3 400 tonnes à la Société nationale de chemins de fer du Congo et 22 conteneurs à Conex Africa », a-t-il fait savoir.

Cet ingénieur a expliqué au ministre que certains équipements ont été sabotés mais, selon lui, il y a lieu de voir dans quelle mesure récupérer ceux qui peuvent l'être. En termes d'équipements hydromécaniques, a-t-il expliqué, il n'y a pas beaucoup d'inquiétudes. La mission effectuée avec le ministre a permis de se rendre compte des équipements qui peuvent être utilisés sans problèmes ainsi que ceux qui exigent un peu de retouche et ceux qui sont déclarés inutilisables.

Rappelons que depuis la pose de la première pierre pour la construction de ce barrage, il y a plus de dix ans, les travaux ne sont pas encore arrivés à leur fin et ont été arrêtés il y a plusieurs mois déjà. Lancé sous l'ancien président Mobutu et repris par le régime de Kabila, ce projet a connu plusieurs poses de la première pierre. À ce jour, les travaux qui avaient atteint 60 % d'exécution ont dû être arrêtés en 2016 à la suite des événements de Kamuina Nsapu.

Lucien Dianzenza

## GOMA

## Des échauffourées entre des manifestants et la police

Répondant au mot d'ordre de « Ville morte » lancé par des mouvements citoyens, des manifestants ont voulu barricader des routes dans la ville de Goma, dans l'est de la République démocratique du Congo, le 20 décembre. Le bilan provisoire, au cours de la journée, fait état d'au moins trois policiers et un civil tués.

Des mouvements citoyens, une dizaine, ont lancé un appel à la journée « Ville morte » à Goma, pour protester contre l'insécurité grandissante et une éventuelle entrée de la police rwandaise sur le sol congolais, en vue de la mutualisation des efforts dans la lutte contre la criminalité urbaine transfrontalière. Au cours de la manifestation, la tension est montée et les manifestants se sont accrochés à la police venue pour maintenir l'ordre.

La police, citée par radiookapi.net, a parlé d'une situation très tendue sur l'axe Mutinga-Majengo et fait état du déploiement de ses éléments pour tenter de contenir la situation. Elle a également admis qu'au moins trois policiers et un civil ont été tués. « Trois policiers et un civil sont tués et deux armes de la police emportées, affirment les sources de la police, parlant d'un bilan encore provisoire », a précisé la radio

onusienne.

La journée « Ville morte », indique la radio onusienne, s'est transformée en des manifestations populaires dans plusieurs quartiers de la ville. Elle a également fait savoir que tôt le matin, des jeunes manifestants des quartiers Majengo et Buhene, en colère, sont descendus dans la rue pour placer des barricades et brûler des pneus sur la chaussée. Ce qui a conduit aux altercations avec la police, qui tentait de disperser les manifestants. Précisons qu'un regroupement d'une dizaine de mouvements citoyens avait appelé à cette journée « Ville morte ». Dans un message officiel lancé le 19 décembre, le maire de Goma, le commissaire supérieur principal François Kabeya Makossa, avait appelé la population à vaquer librement à ses occupations, la suppliant de ne pas observer le mot d'ordre lancé par ces mouvements.

L.D.



## COLLOQUE INTERNATIONAL SUR LA PHOTOGRAPHIE

## La première édition a vécu

Tenu à Brazzaville du 16 au 18 décembre, sur le thème « Photographies, mémoires et patrimoines : regards croisés », le colloque international sur la photographie s'est terminé sur une note positive autour d'une table ronde animée par deux pionniers de la photographie au Congo, suivie de la visite d'une exposition sur quelques archives des photos de familles.

Durant trois jours, dans l'auditorium de la grande bibliothèque universitaire de Brazzaville, à l'amphithéâtre de la présidence de l'université Marien-Ngouabi et à la Maison russe de Brazzaville, les travaux du colloque international sur la photographie ont permis de mener des échanges fructueux entre ceux qui produisent les photographies, ceux qui les utilisent à des fins diverses, ceux qui les conservent et les chercheurs en lettres, arts et sciences humaines.

Dans son allocution à l'ouverture de cette rencontre, le Pr Omer Massoumou, doyen de la Faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) de l'Université Marien-Ngouabi, avait rappelé l'importance de la tenue régulière des colloques sur des questions ou des thématiques spécifiques relevant d'un intérêt commun, comme celui autour de la photographie, signe de vitalité intellectuelle des enseignants-chercheurs.

Le colloque avait lancé ses travaux par la leçon inaugurale prononcée par le professeur, éditeur et écrivain Mukala Kadima-Nzuji, sur le thème « Photographie et littérature : spécificités et convergences ». Par la suite, l'événement a été marqué



par six communications scientifiques réparties en plusieurs panels, à savoir photographie et construction mémorielle ; photographie et acte pédagogique ; photographie et recherche scientifique ; photographie et littérature ; photographie et communication ; photographie et presse.

En parallèle du volet purement scientifique, l'honneur a été fait, le 18 décembre, à deux des premiers artistes ayant exercé le métier de photographe au Congo de partager leurs expériences, souvenirs et regards actuels du métier. Marcel

Nkebolo et Séraphin Mbani Massamba ont débuté la photographie à l'ère de la chambre noire, dans les années 1980-1990, et ont expérimenté le passage au numérique. N'exerçant plus professionnellement le métier, ils exhortent la jeunesse à plus de créativité et surtout de cohésion à travers une plateforme dynamique nationale, voire internationalement, reconnue. « La photographie est un métier noble qui m'a permis de découvrir plusieurs endroits, de rencontrer de grandes personnalités et de vivre des moments

inoubliables. J'encourage ceux qui l'exercent et j'exhorte ceux qui le souhaitent à s'y lancer », a confié Séraphin Mbani Massamba. Au terme des activités, Bienvenu Boudimbou, président du comité d'organisation du colloque, a indiqué qu'on ne peut pas dire que les travaux organisés durant ce colloque ont permis d'analyser tous les coins et recoins de la photographie. L'essentiel à retenir, pour lui, c'est que la photographie est un moyen de représentation du réel qui préoccupe, occupe et qui devrait, pour eux scientifiques, les accompagner

également. Ce, parce qu'ils se sont bien rendus compte, au terme de tous les débats menés autour de ce colloque, que la photographie est un outil de recherche important et fécond, surtout en sciences humaines.

Enseignants-chercheurs, étudiants, artistes, journalistes, littéraires, photographes, muséologues et biens d'autres, tous ont salué le déroulement de l'événement. « Ce colloque est né, le souhait serait qu'il ne meurt pas mais plutôt dans les douze mois qui viennent, qu'il soit organisé autour d'un thème, peut-être pas différent, toutefois tournant autour de l'objet photo », a souhaité le Pr Bienvenu Boudimbou. « Au nom de tout le comité d'organisation, nous nous en excusons et nous prenons l'engagement d'améliorer les choses au cours des prochaines éditions », a-t-il fait savoir, à propos d'éventuelles défaillances observées.

Notons que le colloque international de la photographie a été organisé par la Revue Class et la plateforme Mbongui Art Photo, en partenariat avec la Flash et l'Association mateya de l'information et la communication pour le développement.

Merveille Atipo

## COUPE DU MONDE SÉNIORS DAMES DE HANDBALL

La Norvège remporte la 25<sup>e</sup> édition

Les Norvégiennes se sont imposées 29-22 le 19 décembre face aux Françaises, lors de la finale de la 25<sup>e</sup> édition de la Coupe du monde seniors dames de handball, qui a réuni du 1<sup>er</sup> au 19 du mois les meilleures nations de handball en Espagne.



La Norvège championne du monde DR

La Norvège a réussi à battre la France, médaillée d'argent aux Jeux olympiques de Tokyo 2020, en remontant lors de la deuxième période après avoir perdu la première.

A la mi-temps, les Tricolores menaient 16 à 12 mais dès le début de la seconde, les Norvégiennes ont réduit l'écart, aidées notamment par les pertes de balle des Bleues et les performances de Silje Solberg, leur gardienne qui a réussi à bloquer huit tirs, au moment où sa coéquipière Henny Reistad a marqué sept buts en six minutes. A la fin du temps réglementaire, les médaillées de bronze de Tokyo ont donc battu les Bleues avec sept points d'écart.

Cette victoire a permis aux Norvégiennes de terminer une édition du Championnat du monde féminin invaincues pour la première fois. A en croire le site de la Confédération africaine de handball, la Norvège a remporté huit matches et fait match nul contre la Suède; le match contre la France lui aura permis de remporter la quatrième médaille d'or de son histoire au Mondial féminin de la Fédération internationale de handball, pour égaler la Russie en tant que leader de tous les temps en matière de victoires dans la compétition phare.

Rude Ngoma

## ATHLÉTISME

## La saison sportive lancée à Dolisie

Plus d'une cinquantaine d'athlètes venus de plusieurs localités du pays ont participé, le 19 décembre à Dolisie, chef-lieu du département du Niari, à une course à pied marquant le lancement de la saison sportive 2021-2022.

Des athlètes dont une dizaine de filles ont, en effet, pris le départ au stade Paul-Sayal-Moukila pour parcourir 6 km. Une manière d'officialiser le début des activités au sein de la Fédération congolaise d'athlétisme. Ils sont partis de la rue Kimongo en passant par l'avenue de Pointe-Noire, l'avenue Jean-Jacques-Mouaya, la rue Mouana-Mbenzé, l'avenue Félix-Eboué pour clôturer dans la rue kimongo.

Ces athlètes, dont l'âge varie entre 13 et 21 ans, viennent de cinq clubs dont FC porto, Mado, Inter, Léopard et Kis sport. Le premier sur le classement général,

Koudimbath Malonga, a réalisé 9 mn 23" 80 alors que chez les dames, Nimi Mbougou a totalisé 14'42" 69 et remporté la palme d'or.

Selon le président de la ligue du Niari, Gilbert Nkombo Maniangou, c'est une grande première. « Ce jour est un moment inoubliable dans l'histoire de l'athlétisme du Niari, tout le Congo s'est déporté à Dolisie. C'est un honneur pour moi et en ma qualité de président de la ligue départementale du Niari, de voir Dolisie abriter la cérémonie nationale du lancement de la saison sportive », a-t-il indiqué.

Répondant aux attentes des athlètes et des responsables des ligues, le président de la fédération, José Cyr Ebina, a exhorté tout le monde à l'unité, de la base au sommet, afin de gagner des grandes victoires.

« Nous projetons former des champions en athlétisme à l'instar du vétéran, Mme Rose Madeleine Moussoki, directrice départementale d'Education physique et des sports du Niari. Elle est sortie championne du Congo en 1985, spécialiste des 3000m et 1500m », a indiqué José Cyr Ebina.

Max Ferhynel Poudi, correspondant à Dolisie

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupe de France

Coupe de France, 32<sup>e</sup> de finale

Béni Makouana n'était pas dans le groupe de Montpellier, qui se qualifie chichement devant les amateurs d'Andrézieux (1-0).

Bradley Locko Banzouzi était titulaire au poste de latéral gauche lors de la petite victoire du Stade de Reims dans le derby face à Sainte-Anne (1-0). L'ancien Lorientais a effectué une belle remontée sur l'action du but.

Pensionnaire de N2, Bergerac a créé l'exploit face à Metz (1-1, 5-4 aux tirs au but). Kevin Mingoua était titulaire en défense centrale, a réussi son tir au but. Warren Tchimbembé n'est

pas entré en jeu.

Christlain Matsima est entré à la 92<sup>e</sup> mn lors du succès de Monaco chez le Red Star (2-0).

Rodney Mazikou est resté sur le banc lors de l'élimination de Poitiers face à Lens (0-1).

Vannes se qualifie facilement à Wasquehal (4-0). Jonathan Nsondé, remplaçant, est entré à la 70<sup>e</sup> mn.

Sthanel Mbougou Balembikiss et Montauban sont éliminés à domicile par La-Roche-sur-Yon (1-2). Le défenseur a été remplacé à la pause, alors que le score était vierge.

Camille Delourme





LE 25 DÉCEMBRE  
**TOUS NOËL!**

**Aurelie Victoire**  
l'artiste gospel du moment

EN DIFFUSION SUR

**DIRECT**

**EASY TV**  
by CANAL+  
**CANAL 3**

BRAZZAVILLE - POINTE-NOIRE

LES BOUQUETS  
**CANAL+**

**NÉCHROLOGIE**

Les familles Babackas, Mongastsotso, Mokoko et Niamba ont la profonde douleur d'informer que les obsèques de leur fils, neveu, père, oncle, grand père décédé le 13 décembre 2021, auront lieu le mardi 21 décembre 2021 selon le programme suivant  
10 h00 : levée de corps à la morgue municipale du CHU de Brazzaville ;  
10 h30 : absoute sur place ;  
11 h00 : recueillement au salon VIP de la morgue ;  
11 h30 : départ pour le cimetière VIP Bouka de Kintele ;  
13 h30 : retour au domicile familial, n° 57, de la rue Yaoundé à Poto Poto ;  
16 heures fin de la cérémonie.

**IN MEMORIAM**

À l'occasion du 1<sup>er</sup> anniversaire de la mort de Ghislain Bobianga «Papi» (ancien Directeur général adjoint de Société FAAKI-Congo SA, ancien membre de la MEJP, ancien habitant du plateau des 15 ans, de Batignolles, d'Orléans et de Moscou). Les enfants Bobianga vous prient d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.  
Merci

**CHANGEMENT DE NOM**

On m'appelle Eyombi-Menga Floriane Béatrice, je souhaiterais être appelé Dzangue-Obandza Floriane Annita Baptista.  
Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourrait s'opposer dans un délai de trois(03) mois.



## ARTS MARTIAUX

## Les fédérations de judo invitées à ne plus collaborer avec Me Marien Ikama

Dans une correspondance destinée aux dirigeants des comités nationaux olympiques, à travers le monde, le président du Comité national olympique et sportif congolais (Cnosc), Raymond Ibata, met fin à la zizanie qui caractérise le judo congolais.

Le président du Cnosc a demandé aux présidents des fédérations de judo, via les présidents des comités nationaux olympiques de leurs pays respectifs, de ne plus collaborer avec l'ancien président de la Fédération congolaise de judo et disciplines associées (Féco-



Marien Ikama, ancien président de la Fécoju-DaDR

ju-Da), Me Marien Ikama. Mettant en avant l'intérêt des judokas congolais, Raymond Ibata a expliqué que le ministère des Sports et le Cnosc ont organisé, le 4 septembre dernier, une assemblée générale électorale, mettant en place un nouveau bureau dirigé par Me Francis Ata. « Malheureusement, M. Ikama Ngouabi Marien, ancien président, se permet aujourd'hui de se prévaloir à travers le monde, président actif, défiant ainsi le Comité national olympique et sportif congolais et le ministère chargé des Sports », déplore

Raymond Ibata. Il pense, par ailleurs, que cette manière d'agir, qui suppose un appui extérieur, mérite d'être condamné pour l'intérêt des athlètes congolais de judo qui ont souffert des agissements des dirigeants de cette fédération. « Je vous en informe, afin que vous sensibilisiez les fédérations de judo de vos pays respectifs, pour qu'elles cessent de collaborer avec un président illégal qui se permet notamment d'engager des athlètes à des compétitions à l'étranger », conclut-il.

**Rude Ngoma**

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe

**Allemagne, 17e journée, 1re division**  
Bochum s'incline à domicile face à l'Union Berlin (0-1). Remplaçant, Sylver Ganvoula est entré à la 75e, alors que le score était acquis.

Le promu passera la trêve hivernale à la 12e place. La reprise aura lieu le 9 janvier face à Wolfsburg.

Allemagne, 21e journée, 4e division, groupe 4

Le Sportfreunde Lotte s'impose 2-1 à Homburg. Titulaire, Exaucé Andzouana a été remplacé à la 75e, à un but partout.

Angleterre, 23e journée, 2e division  
Brice Samba, titulaire, et Nottingham Forest l'emportent 2-1 face à Hull City. Bristol et Han Noah Massengo, sorti à la 85e, sont battus à domicile par Huddersfield Town (2-3).

Alors que Forest est remonté à la 7e place avec 34 points, Bristol végète à la 18e avec 27 points.

Angleterre, 22e journée, 4e division  
Les matches de Barrow (Zanzala) et Oldham (Bahamboula) ont été reportés en raison de cas de Covid 19.

Italie, 18e journée, 2e division  
Victime d'un étirement du quadriceps, Gabriel Charpentier était forfait pour la réception de Spal. Sans lui, Frosinone corrige l'ancien pensionnaire de Série A sur le score de 4-0.

Turquie, 17e journée, 1re division  
Titulaire lors du déplacement à Trabzonspor, Dylan Saint-Louis a été remplacé à la pause. Déjà mené sur ce score, Hatayspor perd 0-2.

**Belgique, 20e journée, 1re division**  
Faitout Maouassa était en tribune lors du match nul entre le FC Bruges face à Anderlecht (2-2).

Belgique, 16e journée, 2e division  
Scott Bitsindou, averti à la 35e, et Lierse chutent à domicile face au RWDM (0-1). Les visiteurs étaient pourtant réduits à dix depuis la 35e.

Croatie, 20e journée, 1re division  
Merveil Ndockyt n'était pas dans le groupe d'Osijek, qui prend un point chez le Hajduk Split (0-0).

Espagne 18e journée, 1re division  
Buteur et passeur décisif jeudi en Copa del Rey, Jordi Mboula est resté sur le

banc ce dimanche lors de la défaite de Majorque à Grenade (1-4).

Espagne, 17e journée, 3e division, groupe 2

Sans Baron Kibamba, encore absent, la réserve du FC Séville coule chez le Deportivo Linares (0-4).

Espagne, 16e journée, 4e division, groupe 4

Faites-Prévu Kaya Makosso n'est pas entré en jeu lors du court succès de Velez sur San Roque (1-0).



Marvin Baudry et Laval sont éliminés par Quevilly-Rouen (facebook)

Espagne, 16e journée, 4e division, groupe 5

Amour Loussoukou était titulaire lors du match nul d'Aguilas à Melilla (1-1). Averti à la 89e.

**Malte, 13e journée, 1re division**

Deuxième titularisation consécutive pour Christoffer Mafoumbi, après quatre mois de mise à l'écart. Le gardien international a commis une faute sur Effiong : carton jaune et penalty qui offre la victoire à Sirens sur le terrain de Mosta (2-3).

Portugal, 15e journée, 1re division

Boavista bat Moreirense (1-0). Gaius Makouta était titulaire et a joué toute la rencontre. Boavista est 9e avec 15 points et 22 longueurs de retard sur le podium.

Roumanie, 21e journée, 1re division  
Yves Pambou n'était pas dans le groupe du Gaz Metan Medias, tenu en échec par CSU Craiova (1-1).

Slovaquie, 19e journée, 1re division  
Yhoan Andzouana est entré à la 60e lors du match nul concédé par le DAC Dunajska Streda face à Ruzomberok (0-0).

Union (0-2).

Yannis M'Bemba est resté sur le banc lors de la qualification difficile de Nantes à Sochaux (0-0, 5-4 aux tirs au but).

Moribonde en championnat, l'AS Nancy se qualifie à Troyes (1-1, puis 2-4 aux tirs au but), malgré les expulsions de trois joueurs aux 32e, 76e et 90e+5. Remplaçant, Warren Bondo est entré à la pause et a réussi son tir au but.

Loris Mouyokolo n'était pas dans le groupe de Lorient, éliminé chez le voisin rennais (0-1).

**Transferts : Mark-René Mampassi rejoint Beka Beka au Lokomotiv Moscou**

Le défenseur ukrainien d'origine congolaise a été transféré les 5 prochaines années en faveur du Lokomotiv Moscou.

Mark René Mampassi ne va pas finir la saison galère entamée avec le FC Illychivets Marioupol : le droitier de 18 ans quitte la première division ukrainienne pour s'engager en faveur du Lokomotiv Moscou, actuel sixième de Russian Premier League.

Formé au Shakhtar Donetsk, Mampassi était prêté depuis février 2021 avec le club de Marioupol, lanterne rouge avec 8 points au compteur. Il y totalise 22 matches, dont 15 cette saison pour 1 passe décisive et 7 avertissements.

Au Lokomotiv Moscou, il portera le numéro 18 et retrouvera un autre binational, l'ancien Caennais Alexis Beka Beka. Né à Donetsk, Mark René Mampassi est international ukrainien en équipe de jeune : U17 (douze sélections, dont 4 comme capitaine et 1 but) entre 2019 et 2020. En 2021, il a été titulaire à trois reprises lors des éliminatoires de l'Euro 2019 (2 victoires et 1 nul).

Né en mars 2003, le défenseur d'1m83 sera éligible pour la deuxième phase que disputeront les U19 ukrainiens dans le groupe 6 (Pays-Bas, Serbie et Norvège). Originaire du Congo, le prometteur défenseur semble donc loin des Diables rouges. Il n'en demeure pas moins qu'il est le troisième binational issu d'un pays de l'Europe de l'Est après Emmeron Illoy-Ayyet et Erving Botaka-Yobama.

**Camille Delourme**



## EDUCATION

## Des familles satisfaites de la scolarité de leurs enfants au Nigeria

La Fondation Congo Assistance (FCA) a organisé, le 18 décembre, une rencontre avec les familles bénéficiaires de la scolarité gratuite de leurs enfants des promotions 2017 ; 2018 et 2019 à l'Institut Rochas, au Nigeria.

La rencontre a eu pour objectif de mettre à la disposition des familles les résultats scolaires de leurs enfants, et de leur donner l'occasion de revoir leur progéniture à travers la projection d'un film documentaire tourné récemment à Abuja, au Nigeria, lors du séjour de travail de l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, présidente de la Fondation Congo Assistance. Avant la projection des images, les familles ont pris connaissance du travail scolaire de leurs enfants publié par la secrétaire générale adjointe de la FCA, Rosalie Biangana, en charge de l'éducation et de la formation professionnelle. D'après le dossier scolaire de chaque enfant, tous, dans l'ensemble, ont eu de très bons résultats, au regard des moyennes obtenues dans différentes promotions.

Au nom de la première dame, Antoinette Sassou N'Guesso, Rosalie Biangana a saisi cette opportunité pour expliquer aux familles que



Les membres de la Fondation posant avec les familles bénéficiaires DR

« la FCA vient en appui aux autorités congolaises dans le cadre de la mise en œuvre des conditions pouvant permettre aux enfants issus des familles défavorisées d'avoir accès à une éducation de qualité ».

A l'issue de la rencontre, les familles ont salué unanimement l'initiative de l'épouse du chef de l'Etat, et exprimé leur satisfaction de revoir leur enfants poursuivre leur cursus scolaire à l'étranger.

« Je suis très content de revoir ma fille à travers l'écran. Cela m'a fait énormément plaisir. Je remercie la première dame du Congo, Mme Antoinette Sassou N'Guesso, pour cette initiative,

ainsi que M. Rochas, promoteur de l'Institut Rochas. Nous l'encourageons à aller de l'avant afin de donner de la chance à d'autres enfants défavorisés », a déclaré Norbert Nguibi, parent de Nguibi Bellemarelle.

Précisons que le film documentaire a été réalisé en marge de la neuvième assemblée générale de la Mission de paix des premières dames d'Afrique, tenue en novembre dernier à Abuja et à laquelle l'épouse du chef de l'Etat, Antoinette Sassou N'Guesso, a pris part.

Au cours de la rencontre entre la première dame et les enfants congolais scolarisés au Nigeria, la FCA et l'Institut Rochas ont signé

un accord de partenariat portant sur la scolarité de cette catégorie d'enfants.

Au total, quinze enfants congolais (neuf filles et six garçons), répartis en trois promotions (2018, 2019, 2020) poursuivent leurs études à l'Institut pour l'Afrique de la Fondation Rochas situé à Owerri, à plus de quatre cents kilomètres d'Abuja, au sud-est du Nigeria. Pour des raisons sanitaires dues à la pandémie de la covid-19, la sélection de la promotion 2021 a été différée.

La proposition de scolariser les enfants congolais à Owerri est venue de la première dame du Nigeria, Aicha Buhari, à sa consœur du Congo, Antoinette Sassou N'Gues-

so, présidente de la FCA. Concernant le choix des enfants, cette Fondation travaille en étroite collaboration avec le ministère de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation. Elle veille particulièrement sur le critère de la vulnérabilité des enfants.

Hormis le critère d'âge limité (de 12 à 14 ans), la sélection concerne exclusivement les enfants intelligents, orphelins et vulnérables. L'admission à l'Institut pour l'Afrique de la Fondation Rochas est complètement gratuite. Les frais de séjour, de formation, de subsistance et autres sont à la charge de la Fondation Rochas.

**Yvette Reine Nzaba**

## INTERCULTURALITÉ

## Un soutien apporté à l'association Coopération Italie-Congo

L'ambassadeur d'Italie en République du Congo, Stefano De Leo, et la directrice générale du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, Bélanda Ayessa, ont apporté leur soutien à l'association Coopération Italie-Congo, lors de la cérémonie de sa présentation officielle, le 18 décembre, dans l'amphithéâtre Denis-Sassou-N'Guesso du deuxième module du mémorial éponyme.

L'association Coopération Italie-Congo a pour but de promouvoir l'histoire et la culture congolaises en général et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en particulier en Italie. La directrice générale de ce mémorial a exprimé son soutien dans ce sens. « En cet instant si particulier, je voudrais vous assurer du soutien du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza pour que l'amitié entre l'Italie et le Congo, à laquelle vous consacrez votre énergie, atteigne son plein rayonnement. A cet effet, qu'il me soit permis de remercier l'ambassadeur d'Italie au Congo d'accueillir et d'encourager l'association Coopération Italie-Congo comme exemple de ce que nous pouvons, ensemble, réaliser », a indiqué Bélanda Ayessa.

En effet, le lien entre le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et l'association Coopération Italie-Congo réside dans la confluence, en cet aéroport, de l'Italie et du Congo. Bélanda Ayessa a souligné combien ce moment de convivialité remue en chaque mémoire la trame de l'histoire du Congo où furent présents deux illustres personnages : Pierre Savorgnan de Brazza et le Makoko Ilo 1<sup>er</sup>. « Cette histoire, nous ne cessons de la dérouler chaque fois que l'occasion nous est donnée. Aujourd'hui, celles et ceux qui



Des diplomates, la directrice générale du mémorial et le président de l'association Italie-Congo/Adiaco

écrivent cette histoire participent au rayonnement de ce que nous avons de mieux à nous offrir mutuellement. En raison de cette vérité, je voudrais saluer l'initiative de Hervé Mabaté. En créant l'association Coopération Italie-Congo, vous avez ouvert une nouvelle page dans le livre des relations entre l'Italie et le Congo. Bien plus, vous avez gravé dans la pierre ce qui restera comme la marque

d'audace et d'innovation pour le raffermissement des relations entre nos deux pays », a-t-elle laissé entendre.

L'ambassadeur d'Italie au Congo, Stefano De Leo, s'est dit particulièrement heureux de participer à l'auditorium Denis-Sassou-N'Guesso du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, à la présentation de l'association Coopération Italie-Congo. Cette association, a-t-il poursuivi, est en

train de contribuer à la promotion des contacts entre les jeunes et les sociétés civiles dans le secteur de la culture et de la facilitation des jeunes dans l'entrepreneuriat. Il a paraphrasé Pierre Savorgnan de Brazza qui disait « ... transformer les rêves en réalité... ». Cette phrase a été une ligne de conduite de Hervé Mabaté qui a transformé son rêve en réalité en créant l'association Coopération Italie-Congo.

« C'est grâce à la vision du président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et au dynamisme de la directrice générale Bélanda Ayessa, que le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza et son auditorium sont devenus le point de rencontres, de dialogue entre les différentes cultures, la base pour la stabilité et la paix, qui sont des conditions préalables pour le développement du pays et pour le bien être des peuples », a souligné le diplomate italien.

Hervé Mabaté a décliné les missions de son association qui sont, entre autres, de promouvoir l'histoire et la culture congolaises en général et le mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza en particulier en Italie ; promouvoir le soutien du système éducatif congolais ; intensifier la coopération linguistique, scientifique, technologique et culturelle entre l'Italie et le Congo ; créer un centre culturel italien à Brazzaville et à Pointe-Noire.

Notons que cela fait huit ans qu'Hervé Mabaté a travaillé durement pour réaliser ce projet. C'est finalement en 2019 que l'association Coopération Italie-Congo a vu le jour en Italie avant d'être implantée officiellement, le 18 décembre, à Brazzaville, soit deux ans après son implantation en Italie.

**Bruno Okokana**